

Assemblée générale des Amis de Vézelay et de sa région 9 août 2008

Sur convocation de sa Présidente, Madame Bosshard, l'assemblée générale ordinaire des Amis de Vézelay et de sa région s'est tenue le 8 août 2008 au centre Jean-Christophe.

La Présidente ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à tous les présents, et salue la présence de M. André Villiers, maire de Vézelay et de Mgr Tricard, recteur de la basilique. Elle remercie M. Guillaume Dumay, remplaçant de M. Piret. Après avoir dit l'importance de cette assemblée car elle procédera à l'élection d'un nouveau comité, Mme Bosshard rappelle les activités de l'année 2007.

Rapport d'activités

L'année 2006 avait été marquée par la commémoration de l'année de la paix, l'excursion au château de Maulnes et l'animation d'une conteuse du Morvan lors de la Galette des Rois. Le thème des conférences de 2007 était consacré à l'agriculture comme élément du patrimoine avec la participation de l'ancien ministre de l'agriculture, M. Pisani, du sociologue M. Dibie et de Jean Montanet, viticulteur à St Père. La Sainte Madeleine avait été marquée par la lecture de la lettre de Jules Roy à Marie-Madeleine par le comédien Maurice Barrier. L'excursion à Bibracte s'était révélée passionnante. En 2008, la galette des Rois, très appréciée, a été rétablie, et la réflexion sur le thème du patrimoine s'est poursuivie, avec un temps fort : une conférence sur le chant grégorien, élément du patrimoine musical et un concert donné par l'ensemble " *Dixit dominus* " suivi par un public nombreux. Le patrimoine naturel n'est pas oublié avec la conférence de M. Bernard Frochot sur les oiseaux du Morvan, le 16 août à Asquins. A l'occasion du 90^e anniversaire de la fin de la première Guerre mondiale, un historien de Dijon, Fabien Gaveau, donnera une conférence le 23 août salle Maurice Clavel sur la vie quotidienne des Français en Bourgogne pendant la guerre de 14-18.

Mme Bosshard regrette l'absence de résultats concernant les deux actions menées cette année : l'une pour la restauration de la flamme sur le courrier partant de Vézelay, l'autre contre la multiplication des paraboles sur les toits de Vézelay.

L'augmentation des cotisations n'a pas changé la situation des finances car elle a été gommée par l'augmentation des tarifs postaux et la baisse du nombre d'adhérents.

Un nouveau "look" a été donné au bulletin mais le sigle de Claudie Stassart a été conservé comme signe de reconnaissance.

Mme Bosshard donne la parole à M. André Villiers, maire de Vézelay, qui déplore le manque de salle d'accueil à Vézelay et s'intéresse à l'aménagement du site de La Maladrerie pour satisfaire la forte demande en manifestations à Vézelay. Il affirme la détermination de la municipalité pour la remise en état de la voirie, refonte complète de l'axe principal et à court terme remise en état de la rue de la Porte Neuve, très dégradée par les récents orages. Un devis est demandé à l'entreprise Lemoine et les travaux devraient suivre.

Il déplore également la disparition de la flamme sur le courrier partant de Vézelay mais c'est un problème interne à la Poste, l'intervention des parlementaires est restée sans suite.

Mme Claudie Stassart soumet à l'attention du maire la non gestion des arbres anciens, abattus de façon drastique.

M. Villiers, sans négliger l'importance du patrimoine végétal, est néanmoins soumis aux principes de sécurité.

M. Antoine Bosshard dénonce le manque d'entretien des arbres pendant des décennies alors qu'ils constituent un patrimoine admirable en particulier l'ensemble de la futaie le long du rempart Nord, il déplore l'absence de politique de replantation.

M. Villiers est d'accord pour préserver les sujets mais maintient que la sécurité doit être respectée et prévoit une campagne de replantation après étude faite par des techniciens.

Mme Marianne Fouchet critique le fait de prendre le seul avis de l'ONF, en effet aujourd'hui la politique en matière d'arbre a changé (taille douce, respect du vivant et de l'environnement).

M. Villiers annonce qu'une réunion est programmée à la fin de l'année.

M. Bécane demande de rendre cette étude consultable.

Mme Fouchet souhaite que M. Villiers, à quatre mois du début de son mandat, présente les projets de la municipalité.

M. Villiers pense que c'est un débat de politique générale relayé par le bulletin municipal. Il retrace rapidement le travail effectué : vote du budget avant le départ de Mme Joublin, (remplacée par une personne qui prendra ses fonctions avec l'appui de M. Buisine), dossier de remise en état des rues.

M. P. Milleron prévoit la publication d'un vrai bulletin qui paraîtrait 2 fois par an et un mode de diffusion électronique par internet.

M. Antoine Debré rappelle que l'A.G. est l'occasion pour les habitants d'exprimer leurs préoccupations, il dénonce le désordre qui s'installe dans le narthex qu'il juge en péril : présentoirs d'un goût douteux, icône énorme masquant un pilier, appareil à distribuer des monnaies.

Mme Bosshard fait état d'une lettre de Edith de la Héronnière allant dans le même sens.

M. Villiers quitte la réunion en précisant que, du point de vue de la municipalité, le narthex n'est pas en péril.

Mgr. Tricard réclame un peu d'objectivité et dénonce un procès d'intention car, à son arrivée, il a « nettoyé » la basilique.

M. Milleron s'étonne de la vivacité du débat car le conseil du rectorat dont il fait partie a montré la volonté de préserver l'endroit (panneaux en plexiglas, meubles en bois homogènes), le terme de péril lui semble exagéré.

M. Bosshard souligne que le médailler imposé est hideux et que l'association est en droit de protester contre un objet aussi vilain. Serait-il possible de le remettre dans le couloir de la salle capitulaire, son emplacement précédent ?

Mgr. Tricard propose d'en débattre avec le conseil du rectorat.

M. Lepape demande de pouvoir accéder aux tours.

Mgr. Tricard rappelle que c'est formellement interdit par la commission de sécurité.

Mme Bosshard remercie Mgr. Tricard pour l'accueil du concert de chants grégoriens.

Le rapport d'activité est adopté par l'assemblée.

Rapport financier

En l'absence de D. Kail, Mme Bosshard présente brièvement les comptes (cf tableau joint)

Le nombre de membres à jour des cotisations s'élève à 222 personnes auxquelles il faut ajouter les associations et les personnalités. Un rappel de cotisations va prochainement être envoyé, la commune d'Asquins a versé la somme de 100 € et la vente des guides par l'office de tourisme a rapporté 100 €. La commune de Vézelay n'a pas donné de subvention.

M. Klausz fait remarquer que des placements plus astucieux auraient pu être opérés, des SICAV « spéciales association » existent signale une personne de l'assemblée.

M. Milleron précise que la municipalité a décidé de revoir le processus d'attribution des subventions aux associations, elles ne seront accordées que si elles sont demandées et sur présentation des comptes et d'un budget prévisionnel.

Mme Lebrun trouve que les comptes sont peu détaillés.

Mme Bossard tient à disposition les états des comptes dans le détail. Le concert de chants grégoriens a rapporté 2000 € mais cette somme ne couvre pas la totalité des frais engagés, soit 3500 € c'est pourquoi la présidente procèdera à une demande de subvention auprès du Conseil Général (comme préconisé par M. Rolland), si cette subvention n'est pas accordée, elle prélèvera la somme dans les réserves. Elle prend acte de la remarque sur les placements et promet d'étudier la question.

Le rapport financier est adopté par l'assemblée.

Questions diverses

Mme Bosshard donne la parole à M. Dumay (remplaçant M. Piret à la tête du chantier de l'Hospice) qui annonce que les travaux extérieurs sont en voie d'achèvement et que des appels d'offre vont être lancés pour les travaux intérieurs mais il faudra s'attendre à des retards (appels d'offre infructueux, dépassements budgétaires). Le Conseil Régional procédera à la création d'un emploi d'administrateur pour les 3 sites : Pontigny, Châteauneuf en Auxois et Vézelay. Ce centre dont l'ouverture partielle est prévue pour 2009, sera dédié à la voix et aux musiques acoustiques. La livraison complète pour 2010. Il reste la question du nom du lieu.

Mme Fouchet signale que le marché bio se tiendra le 31 août 08 au lieu du 7 septembre. Elle indique aussi la parution d'un article sur Max Pol Fouchet dans la revue Média Morphose.

Mme Liégeois fait part des journées internationales Romain Rolland les 2, 3, 4, 5 octobre, organisées par l'association Romain Rolland à l'occasion du 90^{ème} anniversaire de la fin de la Grande Guerre. Différentes manifestations se dérouleront à Avallon et Clamecy et à Vézelay se tiendra un colloque universitaire les 4 et 5 octobre au centre Jean-Christophe. Toutes ces manifestations sont gratuites.

Election du comité d'administration

75 suffrages exprimés

Candidats élus :

Barbosa – Greenhill Brigitte 69 voix

Becane Jean-Claude 75 voix

Blandin Gisèle 74 voix

Bosshard Antoine 71 voix

Bosshard Madeleine 65 voix

Bouveau Françoise 64 voix

Buffington Betty 73 voix

Ciceri Madeleine 74 voix

Debré Antoine 68 voix

D'Erceville Marie-Thérèse 68 voix

Duvivier Anne 74 voix

Fouchet Marianne 73 voix

Garriga Louis 65 voix

Gourlet Guy 75 voix

Kail Danielle 71 voix

Lebrun Marie-Thérèse 72 voix

Liégeois Martine 75 voix

Masson David 71 voix

Milleron Patrice 71 voix

Rouillard Madeleine 72 voix

Rousseau Elie 64 voix

Roxin Etienne 64 voix

Mme Bosshard propose au nouveau comité de se réunir le 18 août 08 pour procéder à l'élection du bureau.

La séance est levée à 18 h et la présidente invite à prendre le verre de l'amitié.